

Ligue Grand Est de Handball
M. Thierry KLIPFEL, Président
M. Jean-Marie NOEL, Vice-Président Délégué
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

A l'attention des Président.es de clubs du Grand Est
Copie : Président.es de Comités

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans cette période de réforme de la gouvernance du sport, nous tenons à vous informer et à vous accompagner dans vos démarches sur les nouvelles modalités d'attribution des subventions CNDS 2019.

Comme vous l'a communiquée la Fédération Française de Handball, la distribution et la répartition des subventions de la part territoriale du CNDS (*hors emploi et apprentissage, dont vous devrez faire toutes les démarches auprès de vos services déconcentrés de l'Etat DRJSCS, DDCS, DDCSPP*) seront désormais gérées par la FFHandball, avec l'aide des territoires.

Afin d'en bénéficier, un dossier en concordance avec le Projet Sportif Fédéral sera à déposer sur lecompteAsso du 15 mai 2019 (*dès ouverture du dépôt de dossier sur la plateforme lecompteasso.associations.gouv.fr*), et ce **jusqu'au 5 juin 2019**.

Si vous ne bénéficiez de compte sur cette plateforme, nous vous invitons à le créer dès à présent, et à y déposer directement les pièces justificatives nécessaires (cf étape 1 dans ce courrier).

Outre le CoPil fédéral, un CoPil territorial (*composé des représentants de Clubs, de représentants de Comités et de représentants de la Ligue*) a également été mis en place lors du Conseil d'Administration de la Ligue du 3 Mai 2019, afin de représenter au mieux les Clubs du territoire pour vous administrer en toute transparence les différents financements.

Ce CoPil territorial instruira vos demandes de subventions, puis en dernière instance le CoPil fédéral interviendra sur la validation définitive et remontera l'ensemble des dossiers retenus à l'ANS (Agence Nationale du Sport) afin que le paiement soit effectué directement auprès de vos structures.

Voici les 3 étapes cruciales à respecter pour le dépôt des dossiers :

Etape 1 : Création de votre compte sur lecompteAsso, munissez-vous de vos pièces justificatives nécessaires :

- N° RNA et SIREN,
- Adresse,
- RIB,
- Statuts,
- Budget prévisionnel,
- Comptes annuels,
- Rapport du Commissaire aux Comptes ou bilan financier,
- Rapport d'activité,
- Projet associatif.

Etape 2 : Dépôt du dossier sur lecompteAsso

- Veillez à bien remplir l'identification de l'Association, les relations avec l'administration, les moyens humains, ainsi que le budget prévisionnel
- Pour chaque projet doivent être renseignés :
 - o L'intitulé du projet
 - o Les objectifs
 - o La description dudit projet
 - o Les bénéficiaires de ce projet
 - o La zone géographique / territoire
 - o Les moyens matériels et humains mis en place
 - o La date ou période de réalisation
 - o L'évaluation/les indicateurs mis en place car une justification est à prévoir
 - o Le budget du projet

Attention, chaque projet doit s'inscrire dans un des cinq plans d'actions du projet sportif fédéral, et rejoindre la note d'orientation envoyée par la FFHandball :

- Un plan de développement des Handballs de demain
- Un plan de services et de digitalisation des clubs
- Un plan de formation des dirigeants et des encadrants du handball
- Un plan de développement du vivre ensemble et de la citoyenneté
- Un plan de féminisation

Etape 3 : Transmission du dossier sur lecompteAsso

Dès que votre dossier est finalisé sur lecompteAsso, et que toutes les données précédentes ont été renseignées, alors il faut valider le dossier (via le bouton « transmettre »).

Attention, une fois que votre dossier sera transféré, vous ne pourrez plus le modifier. Si des documents venaient à y manquer, alors ce dossier sera reçu comme irrecevable.

Vous retrouverez, en complément de ce courrier, la note d'orientation de la FFHandball.

Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à contacter :

- Vos présidents de Comités,
- Pour tout renseignement, en amont de transmission de dossier sur lecompteAsso : Madame Emeline WATTEZ, Tel. : 07.75.23.23.84. , 5600000.ewattez@ffhandball.net
- Ou nous envoyer un mail sur l'adresse de la Ligue : 5600000.sec-gen@ffhandball.net

Nous espérons, via ce courrier, vous avoir apporté de plus amples informations quant aux échéances de dépôt et de validation des demandes de subvention.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations les plus sincères.

Handballistiquement,

Jean-Marie NOËL
Vice-Président Délégué
de la Ligue Grand Est



Thierry KLIPFEL
Président de la Ligue Grand Est



PJ :

- Note d'orientation FFHandball